RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAINE 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001130947	1ere Gachée: 11:28 (1) Quantité: 2.00 m3	Date: 06/11/2026 référence commande(2):	HIOL2611063296
			Zone: Sous Centrale Véhicule: M88 8x4 ROUXEL TOR M88 TORTILLARD A
client: 411320 chantier: 132001	MARNE BETON S.A. ESSAI	20 VOIE CHANTERAINE 51520 Recy 51520 Sarry	

ARRIVEE CHANTIER convenue	ARRIVEE CHANTIER réelle	DECHARGEMENT debut	DECHARGEMENT fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE
09:42						00:00

température:
vitesse du vent:
validité:

CONSEILS DE SECURITE:
XI:irritant
en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures

code Béton	désignation(6)(8)	certification	classe d'exposition(3)	Classe Chlorure	consistance(7)	Dmax
NFB353A330	BPS		XF1	CL 0,65	S3	20

ciment(type et classe)	Additions(type)	dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)
		0	C35/45

appellation commerciale C35/45 XF1 S3 Dm20 CEM3 330

Propriétés particulières spécifiées

SERVICES	ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)	LIVRAISON RECEPTIONNEE
ECO-PARTICIPATION		NOM: signature du client:

ajout d'ingrédients sur chantier(9):
type et quantité:
demandeur:

signature:

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures aprés la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1